Nº 98-500-X2016007 au catalogue
ISBN 978-0-660-05515-2

Guide de référence du recensement de la population

Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration

Recensement de la population, 2016

Date de diffusion : le 25 octobre 2017

2016

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration

Table des matières

Définitions et concepts 1

Classifications 2

Questions 3

Qualité des données 4

- Variabilité due à l'échantillonnage et à la non-réponse totale 4
- Biais de non-réponse 4
- Indicateurs de la qualité des données 5
- Certification des estimations définitives 5

Comparabilité 6

- Comparabilité des concepts au fil du temps 6
- Comparabilité avec d'autres sources de données 8

Notes sur la qualité des données 10

- Citoyenneté, immigration et lieu de naissance 10
- Catégorie d'admission et type de demandeur 11
- Données sur la citoyenneté et l'immigration dans les réserves indiennes et les établissements indiens 12

Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration

Définitions et concepts

Le Recensement de la population de 2016 recueille des données sociales et économiques sur la population canadienne, y compris des renseignements sur le lieu de naissance, le lieu de naissance des parents, la citoyenneté et le statut d'immigrant.

La question sur le lieu de naissance (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/pop118-fra.cfm) permet de déterminer la province ou le territoire canadien ou encore le pays à l'extérieur du Canada où le répondant est né. Ces renseignements nous informent sur la diversité de la population du Canada et sur les mouvements de la population à l'intérieur du Canada ainsi qu'en provenance d'autres pays vers le Canada.

Les questions sur le lieu de naissance du père (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/pop033-fra.cfm) et le lieu de naissance de la mère (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/pop094-fra.cfm) du Recensement de la population permettent de déterminer le pays où chacun des parents du répondant est né. Utilisées conjointement avec la question sur le lieu de naissance de la personne, ces questions servent à dériver le statut de génération (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/pop036-fra.cfm), et ainsi identifier si la personne est de la première, de la deuxième ou de la troisième génération ou plus. Le statut des générations nous renseigne sur la diversité de la population du Canada en permettant d'étudier la façon dont les enfants d'immigrants s'intègrent à la société canadienne. Ces renseignements permettent également de mieux comprendre comment l'histoire de l'immigration au Canada a façonné les différentes générations de Canadiens qui composent sa population aujourd'hui.

La question sur la citoyenneté (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/pop016-fra.cfm) donne de l'information sur le statut légal de citoyenneté de la population du Canada. Ces renseignements servent à estimer le nombre d'électeurs potentiels et à planifier les cours et les programmes sur la citoyenneté. Elle fournit également des renseignements sur la population ayant plusieurs citoyennetés ainsi que sur le nombre d'immigrants au Canada ayant la citoyenneté canadienne.

Les questions sur le statut d'immigrant (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/pop148-fra.cfm) et l'année d'immigration (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/pop133-fra.cfm) fournissent de l'information sur le nombre d'immigrants et l'année où ils ont immigré. L'information sur l'âge à l'immigration (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/pop006-fra.cfm) est dérivée à partir de l'information sur la date de naissance et l'année d'immigration de l'immigrant. « Immigrant » désigne une personne qui est, ou qui a déjà été, un immigrant reçu ou résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe. Ces renseignements sont utilisés pour comparer la situation sociale et économique des immigrants au fil du temps; pour évaluer les politiques et programmes en matière d'emploi et d'immigration; et pour planifier les services d'éducation, de soins de santé et autres.

Lorsque combinées, les questions sur la citoyenneté et le statut d'immigrant permettent également d'identifier les résidents non permanents au Canada. Les personnes qui ne sont pas des citoyens canadiens de naissance et qui ont répondu « non » à la question sur le statut d'immigrant sont considérées comme des résidents non permanents. « Résident non permanent » comprend les personnes originaires d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis de travail ou d'un permis d'études ou qui revendiquent le statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille partageant le même permis et vivant avec elles au Canada.

L'inclusion des résidents non permanents au recensement facilite les comparaisons avec les statistiques provinciales et territoriales (mariages, divorces, naissances et décès), qui comprennent cette population et fournissent des renseignements pour la planification de services, comme les soins de santé, l'éducation et les programmes d'emploi.

Bien que tous les efforts nécessaires aient été déployés pour dénombrer les résidents non permanents, des facteurs tels que les difficultés linguistiques et la réticence à remplir un formulaire du gouvernement ou à comprendre les raisons pour lesquelles il faut participer peuvent avoir eu une incidence sur l'estimation de cette population.

Nouveau pour le Recensement de 2016, les variables sur la catégorie d'admission (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/pop169-fra.cfm) et sur le type de demandeur (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/pop170-fra.cfm) fournissent de l'information sur les conditions selon lesquelles les immigrants ont été admis au Canada. Le type de demandeur est le plus couramment utilisé en combinaison avec la catégorie d'admission, particulièrement dans les catégories de l'immigration économique, où les principaux demandeurs sont sélectionnés en fonction de leur capacité à contribuer à l'économie canadienne. Ces variables découlent d'un couplage des dossiers administratifs sur l'immigration d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) pour les immigrants admis depuis 1980. L'ajout de ces variables pour le Recensement de la population de 2016 nous permettra de comprendre davantage les répercussions socioéconomiques des différentes catégories d'immigrants (p. ex. les réfugiés, les immigrants économiques) après leur admission au Canada.

Veuillez consulter le *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016* (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/index-fra.cfm), nº 98-301-X au catalogue, pour obtenir des renseignements plus détaillés sur les définitions des variables sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration.

Afin de mieux comprendre le lien entre les concepts d'immigration et de lieu de naissance, veuillez consulter la figure 5.1 (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/figures/f5_1-fra.cfm) du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, nº 98-301-X au catalogue.

Afin de mieux comprendre le lien entre les concepts d'immigration et de citoyenneté, veuillez consulter la figure 5.2 (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/figures/f5_2-fra.cfm) du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, nº 98-301-X au catalogue.

Classifications

Les données tirées des réponses aux questions sur le lieu de naissance, le lieu de naissance des parents, la citoyenneté, le statut d'immigrant et l'année d'immigration, ainsi que les variables sur la catégorie d'admission, sont utilisées pour produire des variables sommaires et détaillées qui brossent un portrait de la population vivant au Canada.

Le Recensement de 2016 comprend des données pour plus de 200 lieux de naissance. La classification utilisée pour diffuser les données relatives aux variables sur le lieu de naissance de la personne, le lieu de naissance du père et le lieu de naissance de la mère est fondée sur la Classification type des pays et des zones d'intérêt (CTPZI) 2016 (http://www.statcan.gc.ca/fra/sujets/norme/ctpzi/2016/index). La liste complète des lieux de naissance diffusés pour le Recensement de 2016 figure à l'annexe 5.2 (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/app-ann/a5_2-fra.cfm) du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, nº 98-301-X au catalogue. Pour plus de renseignements sur les changements de noms et de codes de pays, depuis 1970, voir Pays et zones d'intérêt actifs et historiques (http://www.statcan.gc.ca/fra/sujets/norme/ctpzi/2016/pays-dinteret-actif).

La classification des pays de citoyenneté diffusée pour le Recensement de 2016 se trouve à l'annexe 5.3 (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/app-ann/a5_3-fra.cfm) du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, nº 98-301-X au catalogue. Elle est fondée sur la Classification de pays de citoyenneté 2016 (http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=370394).

La classification des catégories d'admission diffusées dans le cadre du Recensement de 2016 se trouve à l'annexe 5.5 (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/app-ann/a5_5-fra.cfm) du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, nº 98-301-X au catalogue. Pour de plus amples renseignements au sujet des catégories d'admission, veuillez consulter Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (http://www.cic.gc.ca/).

Questions

Au Recensement de la population de 2016, les données sur l'immigration, la citoyenneté, le lieu de naissance et le statut des générations ont été recueillies à partir de diverses questions du questionnaire 2A-L du Recensement de la population de 2016 (http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Instr_f.pl?Function=getInstrumentList&Item_Id=295122&UL=1V&), ou du questionnaire 2A-R du Recensement de la population de 2016 (http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Instr_f.pl?Function=getInstrumentList&Item_Id=295299&UL=1V&). Le questionnaire 2A-L a été utilisé pour dénombrer un échantillon de 25 % de tous les ménages privés du pays, à l'exception des ménages privés dans les réserves indiennes, établissements indiens et autres régions éloignées qui recevaient tous le questionnaire 2A-R.

À partir des réponses obtenues aux questions 12, 13, 14, 15, 24 a) et 24 b) des deux versions du questionnaire, les variables suivantes sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration ont été créées directement ou dérivées :

- Lieu de naissance de la personne : question 12
- Citoyenneté : question 13
- Année d'immigration : question 15
- Lieu de naissance du père : question 24 a)
- Lieu de naissance de la mère : question 24 b)
- Statut des générations : variable dérivée des questions 12, 24 a) et 24 b)
- Statut d'immigrant (identifie la population des non-immigrants, des immigrants et des résidents non permanents) : variable dérivée des questions 13 et 14
- Statut d'immigrant et période d'immigration : variable dérivée des questions 13, 14 et 15
- Âge à l'immigration : variable dérivée des questions 3 et 15.

Les questions du questionnaire 2A-R étaient les mêmes que celles présentées dans le questionnaire 2A-L; cependant, les répondants vivant dans des réserves indiennes n'avaient pas à répondre aux questions sur la citoyenneté, le statut d'immigrant et l'année d'immigration.

Afin d'aider les répondants dont la première langue n'était ni le français ni l'anglais, les questions du Recensement de la population ont été traduites en 22 autres langues, dont 11 langues autochtones.

Le questionnaire 2A-L du Recensement de la population de 2016 (http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Instr_f.pl?Function=getInstrumentList&Item_Id=295122&UL=1V&), le *Guide du Recensement de la population, 2016* (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/index-fra.cfm), nº 98-304-X au catalogue et le *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016* (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/index-fra.cfm), nº 98-301-X au catalogue, comprennent davantage de renseignements sur le libellé et le format des questions sur le lieu de naissance, la citoyenneté et l'immigration, ainsi que sur les instructions qui ont été fournies aux répondants.

Les données sur la catégorie d'admission et le type de demandeur proviennent des dossiers administratifs d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Ces variables ont été ajoutées au Recensement de 2016 au moyen d'un couplage de dossiers. Pour de plus amples renseignements au sujet de la catégorie d'admission et le type de demandeur, veuillez consulter Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (http://www.cic.gc.ca/).

Qualité des données

Le questionnaire détaillé du Recensement de 2016 a fait l'objet d'une évaluation minutieuse de la qualité des données, semblable à celle effectuée pour l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 et les recensements antérieurs. Un certain nombre d'indicateurs de la qualité des données (brièvement décrits ci-dessous) ont été produits et utilisés afin d'évaluer la qualité des données.

L'évaluation de la qualité des données a été effectuée en plus des vérifications régulières de la qualité menées aux étapes clés du recensement, p. ex. pendant la collecte et le traitement des données. La cohérence des réponses fournies a été vérifiée et les taux de non-réponse ont été analysés pour chaque question. De plus, la qualité des réponses imputées a été examinée aux étapes du contrôle et de l'imputation des données. Enfin, les estimations tirées du questionnaire détaillé du recensement ont été comparées à celles d'autres sources et certifiées aux fins de diffusion.

Pour plus de renseignements sur la qualité des données pour la subdivision de recensement de Wood Buffalo, la méthode de collecte de données et l'utilisation de données administratives, veuillez consulter l'annexe 1.4 (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/app-ann1-4-fra.cfm) du *Guide du Recensement de la population, 2016*, nº 98-304-X au catalogue.

Les points saillants de cette évaluation des données sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration sont présentés ci-dessous.

Variabilité due à l'échantillonnage et à la non-réponse totale

Le questionnaire détaillé du recensement a pour objectif de produire des estimations sur divers sujets pour un large éventail de régions géographiques, allant des très grandes régions géographiques (comme les provinces et les régions métropolitaines de recensement) aux très petites (comme les quartiers et les municipalités), ainsi que pour diverses sous-populations (comme les Autochtones et les immigrants), qui sont généralement désignées sous le nom de « domaines d'intérêt ». Afin d'alléger le fardeau de réponse, le questionnaire détaillé du recensement est distribué à un échantillon aléatoire de ménages.

Cette méthode d'échantillonnage et la non-réponse totale engendrent une variabilité dans les estimations qui doit être prise en considération. Cette variabilité dépend aussi de la taille de la population et de la variabilité des caractéristiques mesurées. De plus, la précision des estimations peut varier considérablement selon le domaine ou la région géographique d'intérêt, en particulier en raison de la variation des taux de réponse. Pour en savoir plus sur la variabilité due à l'échantillonnage et à la non-réponse totale des estimations du questionnaire détaillé du recensement, veuillez consulter le *Guide du Recensement de la population, 2016* (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/index-fra.cfm), nº 98-304-X au catalogue.

Biais de non-réponse

Le biais de non-réponse est une source possible d'erreur pour toute enquête, y compris pour le questionnaire détaillé du recensement. Le biais de non-réponse survient lorsque les caractéristiques de ceux qui participent à une enquête sont différentes des caractéristiques de ceux qui ne participent pas.

En général, le risque de biais de non-réponse augmente avec le taux de non-réponse. Pour le questionnaire détaillé du Recensement de 2016, Statistique Canada a adapté ses procédures de collecte et d'estimation afin d'atténuer, dans la mesure du possible, l'effet du biais de nonréponse. Pour en savoir plus sur ces stratégies d'atténuation, veuillez consulter le *Guide du Recensement de la population, 2016* (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/index-fra.cfm), nº 98-304-X au catalogue.

Indicateurs de la qualité des données

Un certain nombre d'indicateurs de qualité ont été produits et analysés pendant l'évaluation de la qualité des données du questionnaire détaillé du recensement. Trois de ces indicateurs sont présentés aux utilisateurs, soit le taux global de non-réponse (TGN), l'erreur type et le taux d'imputation par question.

Le TGN combine la non-réponse des ménages (ou la non-réponse totale) et la non-réponse aux questions (non-réponse partielle). Il est calculé et présenté pour chaque région géographique. Le TGN est le principal critère qui permet de déterminer si les résultats du questionnaire détaillé du recensement sont diffusés ou non pour une région géographique donnée; les données sont supprimées pour les régions géographiques qui présentent un TGN égal ou supérieur à 50 %. Pour en savoir plus sur le TGN, veuillez consulter le *Guide du Recensement de la population, 2016* (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/index-fra.cfm), nº 98-304-X au catalogue.

L'erreur type mesure la précision d'une estimation par rapport à la variabilité due à l'échantillonnage et à la non-réponse totale. Une petite erreur type correspond à une estimation précise. Les erreurs types sont accessibles aux utilisateurs pour certaines estimations du questionnaire détaillé du recensement, sauf dans les cas où cela pourrait compromettre la confidentialité des données. L'erreur type peut être utilisée pour déterminer d'autres indicateurs de précision, tels que le coefficient de variation. Elle peut aussi être utilisée pour déterminer la plupart des types de paramètres d'intérêt d'une population (p. ex. un chiffre, une proportion ou une moyenne) et, à l'aide d'une méthodologie adéquate, pour dériver les marges d'erreur ou les intervalles de confiance pour un niveau de confiance donné, ou pour réaliser de l'inférence statistique (vérification d'hypothèses). Pour en savoir plus sur l'erreur type dans le cadre du questionnaire détaillé du recensement, sur sa possibilité d'interprétation et sur son utilisation, veuillez consulter le *Guide du Recensement de la population, 2016* (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/index-fra.cfm), nº 98-304-X au catalogue.

Le taux d'imputation par question, qui exclut le taux global de non-réponse, mesure la qualité inhérente à chaque question du questionnaire détaillé du recensement. Ainsi, il mesure la proportion de répondants (le terme « répondant » désigne les personnes qui ont retourné un questionnaire partiellement ou entièrement rempli) qui n'ont pas répondu à la question, ou qui avaient une réponse invalide, et pour lesquels une valeur valide a été attribuée à la question. L'imputation permet de combler les lacunes dans les données et, lorsqu'elle est effectuée de manière appropriée, de réduire le biais causé par la non-réponse. Pour ce faire, les valeurs des personnes ou des ménages qui présentent des caractéristiques semblables à celles de l'enregistrement incomplet sont utilisées pour fournir les réponses manquantes ou corriger les réponses erronées. Les taux d'imputation par question sont présentés dans le tableau 1, et les taux d'imputation pour les variables sur la catégorie d'admission et le type de demandeur, dans le tableau 2.

Certification des estimations définitives

Une fois que le traitement, le contrôle et l'imputation des données ont été achevés, les données ont été pondérées de sorte que les estimations représentent la population canadienne totale vivant dans des logements privés. La certification des estimations définitives pondérées est la dernière étape du processus de validation qui permet de recommander les données pour chaque région géographique et domaine d'intérêt. Selon l'analyse des indicateurs de la qualité des données et la comparaison des estimations du questionnaire détaillé du recensement avec d'autres sources de données, on recommande la diffusion inconditionnelle, la diffusion conditionnelle ou la non-diffusion des données pour des raisons de qualité. En cas de diffusion conditionnelle ou de non-diffusion, des notes et des mises en garde appropriées sont incluses dans le présent guide. Plusieurs sources de données ont été utilisées pour évaluer les estimations du questionnaire détaillé du recensement. Toutefois, puisque le risque d'erreur augmente souvent pour les niveaux géographiques inférieurs et les petites populations, et que les sources de données utilisées pour évaluer les résultats à ces niveaux sont moins fiables (ou non disponibles), il peut être difficile de certifier les estimations à ces niveaux.

Les estimations du questionnaire détaillé du recensement sont également soumises à des règles de confidentialité qui permettent d'empêcher la divulgation de l'identité et des caractéristiques des répondants. Pour en savoir plus sur les règles en matière de confidentialité des données du recensement, veuillez consulter le *Guide du Recensement de la population, 2016* (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/index-fra.cfm), nº 98-304-X au catalogue.

Pour en savoir plus sur le traitement des données et sur le calcul des estimations et leur niveau de précision, veuillez consulter le *Rapport technique sur l'échantillonnage et la pondération, Recensement de la population, 2016* (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-306/index-fra.cfm), nº 98-306-X au catalogue.

Comparabilité

Comparabilité des concepts au fil du temps

Les questions du Recensement de la population de 2016 sur la citoyenneté, l'immigration et le lieu de naissance ont fait l'objet de peu de changements au fil du temps, mais des facteurs comme les variations de la population cible, la méthodologie, la présentation du questionnaire et les dispositions législatives pertinentes devraient être pris en compte au moment de la comparaison des données.

Citoyenneté

Des questions sur la citoyenneté ont été posées pour la première fois dans le Recensement de la population de 1901. Les données sur la citoyenneté rendent compte des changements qui se sont produits au fil du temps dans les dispositions législatives du Canada à ce sujet. Au Canada, une personne peut détenir une double citoyenneté ou une citoyenneté multiple. Les changements dans les lois et règlements sur la citoyenneté peuvent avoir des répercussions sur la tendance de la population immigrante à acquérir la citoyenneté canadienne. Les comparaisons historiques doivent tenir compte de ces changements législatifs.

En 2014, on a adopté des modifications aux exigences en matière de résidence en ce qui a trait à la citoyenneté canadienne par naturalisation, en vertu du projet de loi C-24. À la suite de ces modifications, le traitement de la variable sur la citoyenneté du Recensement de 2016 exigeait que seuls les immigrants reçus au Canada quatre années avant l'année de recensement (c.-à-d. avant 2012) soient admissibles à la citoyenneté canadienne. Dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 et du Recensement de 2006, seuls les immigrants reçus depuis au moins trois ans avant l'année de recensement pouvaient être admissibles à la citoyenneté canadienne par naturalisation.

La question sur la citoyenneté a été modifiée au fil du temps. Dans le Recensement de 1971, les répondants devaient inscrire des pays de citoyenneté précis. Pour les recensements de 1981, 1986 et 1991, des données sur la citoyenneté pour certains pays sont disponibles, mais seulement pour les répondants qui ont indiqué le même pays de citoyenneté et de naissance. Depuis 1996, la question sur la citoyenneté est demeurée relativement inchangée, sauf en 2006, lorsque l'on a ajouté une note pour expliquer la signification de « naturalisation ».

Statut d'immigrant et année d'immigration

On recueille des données sur le statut d'immigrant et l'année d'immigration depuis 1901. Dans le cadre du Recensement de 1971 et des recensements précédents, on a recueilli des données uniquement sur les **périodes** d'immigration, c'est-à-dire des fourchettes d'années. Des données sur les années **individuelles** d'immigration ont commencé à être produites dans le cadre du Recensement de 1981. Depuis 1991, on utilise une question directe sur le statut d'immigrant reçu pour identifier la population immigrante. Auparavant, cette dernière était définie comme étant constituée de toutes les personnes qui n'étaient pas des citoyens canadiens de naissance. On ne dispose pas de données sur la population de résidents non permanents avant 1991, parce que ces personnes ne faisaient pas partie de la population cible.

Un certain nombre de facteurs peuvent avoir des répercussions sur les comparaisons des années individuelles d'immigration et de l'âge au moment de l'immigration au fil du temps, comme l'émigration et la mortalité dans la population immigrante, la méthode d'enquête et les structures de réponse des répondants.

Lieu de naissance, lieu de naissance des parents et statut des générations

On recueille des données sur le lieu de naissance de la personne depuis le premier recensement suivant la Confédération, et le contenu de la question a peu varié. On a recueilli des données sur le lieu de naissance des parents pour la première fois en 1891, mais ces données n'ont pas été recueillies de façon régulière pour les recensements suivants. Dans le cadre des recensements de 2001 et 2006, on a posé la question sur le lieu de naissance des parents uniquement aux personnes âgées de 15 ans et plus. Pour toutes les autres années de recensement, y compris 2016, et pour l'ENM de 2011, la question a été posée à l'ensemble de la population cible, chaque année où elle était comprise dans le questionnaire. En 1971, on n'a pas recueilli de données détaillées sur le lieu de naissance des parents à l'extérieur du Canada.

Les comparaisons historiques du lieu de naissance et du lieu de naissance des parents devraient tenir compte des changements dans les limites et les noms des pays au fil du temps. Pour obtenir des renseignements additionnels sur les changements de noms de pays depuis 1970, veuillez consulter la liste des Pays et zones d'intérêt actifs et historiques (http://www.statcan.gc.ca/fra/sujets/norme/ctpzi/2016/pays-dinteret-actif).

Pour plus de renseignements sur les questions du recensement et les variables dérivées liées à l'immigration, à la citoyenneté, au lieu de naissance et au statut des générations depuis la Confédération, veuillez consulter l'annexe 2.0 (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/app-ann/a2_0-fra.cfm) du *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, nº 98-301-X au catalogue.

Le traitement des questions sur l'immigration, la citoyenneté et le lieu de naissance a évolué au fil du temps afin de rendre compte des changements dans les politiques d'immigration et de citoyenneté, ainsi que du recours accru à des données administratives. Ces changements ont eu des répercussions sur le traitement des incohérences, des omissions et des réponses ambiguës (p. ex. « Irlande »).

En outre, dans le Recensement de 2016, on a introduit des messages-guides dans le questionnaire électronique pour les questions sur le lieu de naissance et la citoyenneté. Par exemple, si un répondant fournissait la réponse ambiguë « Irlande », on lui demandait de préciser le pays selon les limites actuelles (République d'Irlande ou Irlande du Nord). Ces messages-guides ont donné lieu à une augmentation de la précision et de la qualité des données concernant plusieurs lieux de naissance et pays de citoyenneté.

Le questionnaire détaillé du Recensement de 2016 comprenait les mêmes questions sur la citoyenneté, l'immigration et le lieu de naissance que l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011. Toutefois, dans le cadre de l'ENM de 2011, on a utilisé une méthodologie différente de celle du Recensement de 2016, du Recensement de 2006 et des recensements précédents. Ces différences peuvent avoir des répercussions sur la comparabilité entre les estimations du Recensement de 2016 et celles de l'ENM de 2011, en ce qui a trait aux variables sur la citoyenneté, l'immigration et le lieu de naissance. Pour plus de renseignements sur la comparabilité entre le Recensement de 2016 et l'ENM de 2011, consultez le *Guide du Recensement de la population, 2016* (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/index-fra.cfm), nº 98-304-X au catalogue. De façon plus particulière, on a démontré que la population née aux Philippines a été surestimée dans l'ENM de 2011. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le *Guide de référence sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration, Enquête nationale auprès des ménages, 2011* (http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-010-x/99-010-x2011008-fra.cfm), nº 99-010-X2011008 au catalogue.

Comparabilité avec d'autres sources de données

De nombreuses sources statistiques comprennent des renseignements sur l'immigration au Canada, couvrant différentes périodes de référence et différentes sous-populations, ce qui contribue à répondre à différents besoins en matière d'information. Ces facteurs doivent être pris en compte au moment de la comparaison des données du Recensement de la population de 2016 et de celles d'autres sources, comme la Base de données longitudinales sur l'immigration (http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5057&lang=en&db=imdb&adm=8&dis=2) et les données administratives d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

Le Recensement de la population de 2016 comprend des estimations de la population immigrante vivant dans des ménages privés au Canada, le jour du recensement, soit le 10 mai 2016. Les données sont principalement recueillies au moyen de l'autodénombrement, c'est-à-dire que les répondants doivent répondre au questionnaire par eux-mêmes.

Par ailleurs, les données administratives d'IRCC fournissent des renseignements sur le nombre total d'immigrants admis au Canada chaque année comme résidents permanents. Les données d'IRCC ne peuvent pas être utilisées pour estimer la population d'immigrants vivant au Canada, car elles ne tiennent pas compte des baisses de population, comme les décès ou l'émigration. Étant donné qu'elles correspondent au nombre total de personnes qui sont ou ont été des résidents permanents du Canada, les données administratives d'IRCC sont plus élevées que les estimations du recensement quant au nombre d'immigrants vivant au Canada à un moment donné.

Dans une certaine mesure, les chiffres de la Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM) tiennent compte des décès et de l'émigration. La BDIM de 2014 combine des données administratives couplées d'IRCC et des fichiers de données fiscales. Les chiffres présentés du graphique 1 concernent les immigrants qui ont produit des déclarations de revenus en 2014. Étant donné que ce ne sont pas tous les immigrants vivant au Canada qui ont produit des déclarations de revenus, en raison de leur âge ou d'autres facteurs, on s'attend à ce que les chiffres de la BDIM soient inférieurs aux estimations du Recensement de 2016.

La comparaison du nombre d'immigrants selon l'année d'immigration, entre le Recensement de 2016, les données d'IRCC et les données de la BDIM (graphique 1), montre des tendances similaires dans les trois sources. Pour les premières années d'immigration, les estimations du recensement se rapprochent des chiffres de la BDIM, étant donné que les immigrants reçus au Canada entre 1980 et 2000 seront probablement des contribuables qui vivent toujours au Canada au moment du recensement. Au fur et à mesure que l'on approche de 2016 pour l'année d'immigration, les estimations du recensement commencent à se rapprocher des chiffres d'IRCC, puisque le nombre de non-déclarants fiscaux, comme les enfants, augmente, tandis que le nombre de décès et d'émigrants diminue.

Alors que les données d'IRCC (et par conséquent de la BDIM) sont fondées sur l'année administrative d'immigration, les données du Recensement de 2016 reposent sur l'année d'immigration déclarée. Cela peut créer certaines différences entre les deux sources. Il se peut que certains immigrants aient déclaré leur année d'arrivée, étant demeurés au Canada comme résidents non permanents, avant d'être admis à titre de résidents permanents.

Pour 2016, les données d'IRCC sont disponibles pour l'année civile au complet, tandis que le recensement a recueilli des données uniquement pour les immigrants reçus le 10 mai 2016 ou avant. Par conséquent, dans le graphique 1, les chiffres d'IRCC sont considérablement plus élevés que les estimations du recensement.

Graphique 1
Année d'immigration de la population immigrante reçue entre 1980 et 2016, selon différentes sources de données sur l'immigration, Canada

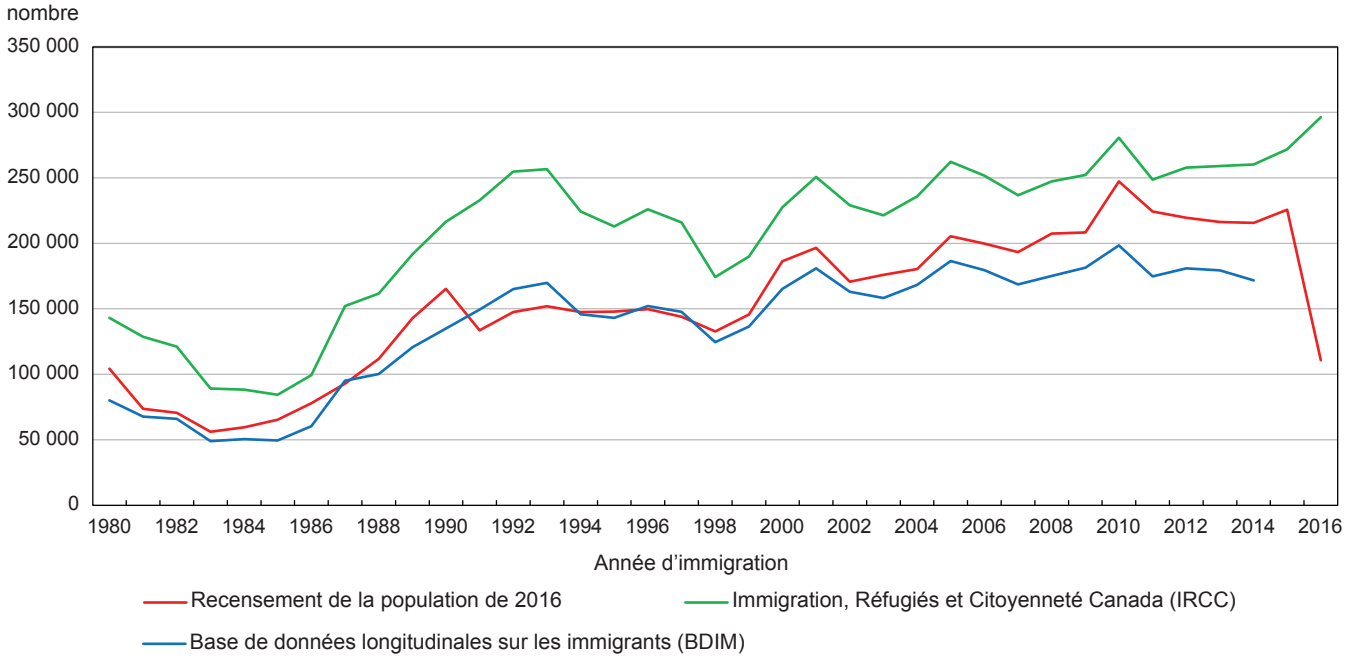

Note : Pour l'année d'immigration 2016, l'IRCC a produit des données de l'année civile au complet. Le Recensement de 2016 comprenait des données pour les immigrants reçus le 10 mai 2016, jour du recensement, ou avant. La BDIM comprend des données pour les immigrants qui ont produit des déclarations de revenus en 2014; aucune donnée n'est actuellement disponible pour 2015 et 2016.
Sources : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016, et Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM) pour l'année d'imposition 2014; et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

Année d'immigration de la population immigrante reçue entre 1980 et 2016, selon différentes sources de données sur l'immigration, Canada

Outre le Recensement de la population et la BDIM, Statistique Canada produit d'autres importantes sources de données sur la population immigrante, comme l'Enquête sur la population active (http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3701&Item_Id=103716&lang=en), l'Enquête sociale générale (http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4501&Item_Id=136253) et l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4422&Item_Id=1724).

Lorsque l'on compare les données sur le lieu de naissance, le statut des générations, la citoyenneté et l'immigration d'une source de données à l'autre, on doit tenir compte d'autres facteurs. Il s'agit notamment des différences dans les populations visées par l'enquête, les périodes de référence, les méthodes d'échantillonnage et de collecte, par exemple, le libellé des questions, le format du questionnaire, les exemples et les instructions, les approches quant au traitement des données, et les différences dans le climat social et politique au moment de la collecte. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le *Guide du Recensement de la population, 2016* (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/index-fra.cfm), nº 98-304-X au catalogue.

Notes sur la qualité des données

Citoyenneté, immigration et lieu de naissance

Les taux d'imputation des variables sur la citoyenneté et l'immigration du Recensement de 2016 à l'échelle nationale sont inférieurs à ceux de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 (voir le tableau 1). Les taux d'imputation pour le Recensement de la population de 2016 sont les suivants : citoyenneté (1,3 %); lieu de naissance (1,0 %); lieu de naissance de la mère (1,6 %), lieu de naissance du père (1,8 %); statut d'immigrant reçu (0,7 %); et année d'immigration (9,4 %). Pour l'ENM de 2011, les taux d'imputation à l'échelle nationale étaient les suivants : citoyenneté (2,3 %); lieu de naissance (2,0 %); lieu de naissance de la mère (5,7 %); lieu de naissance du père (6,0 %); statut d'immigrant (1,3 %); et année d'immigration (12,5 %).

Tableau 1
Taux d'imputation pour les variables sur la citoyenneté, le lieu de naissance, le lieu de naissance de la mère, le lieu de naissance du père, le statut d'immigrant reçu et l'année d'immigration, Canada, provinces et territoires, Recensement de 2016

Région	Citoyenneté (Q13)	Lieu de naissance (Q12)	Lieu de naissance de la mère (Q24 b)	Lieu de naissance du père (Q24 a)	Statut d'immigrant reçu (Q14)	Année de l'immigration (Q15)
	pourcentage					
Canada	**1,3**	**1,0**	**1,6**	**1,8**	**0,7**	**9,4**
Terre-Neuve-et-Labrador	1,1	1,1	2,4	2,1	0,9	9,2
Île-du-Prince-Édouard	1,3	1,1	2,0	2,0	0,8	9,2
Nouvelle-Écosse	1,1	0,9	1,6	1,6	0,7	10,6
Nouveau-Brunswick	1,1	0,9	1,5	1,5	0,6	13,3
Québec	1,0	0,9	1,5	1,5	0,6	9,3
Ontario	1,3	1,0	1,5	1,7	0,6	9,3
Manitoba	1,4	1,1	1,5	1,8	0,7	9,0
Saskatchewan	1,3	1,1	1,7	1,9	0,8	6,7
Alberta	1,7	1,3	1,9	2,1	0,9	9,2
Colombie-Britannique	1,5	1,3	1,9	2,1	0,9	9,7
Yukon	1,3	1,1	1,9	2,4	0,8	8,2
Territoires du Nord-Ouest	2,1	1,9	1,8	2,1	1,6	9,9
Nunavut	1,3	1,6	0,9	1,1	1,1	11,9

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

Comme le montre le tableau 1, le taux d'imputation pour la question sur l'année d'immigration (9,4 %) est plus élevé que les taux observés pour les autres questions sur l'immigration et la citoyenneté, qui vont de 0,7 % pour le statut d'immigrant à 1,8 % pour le lieu de naissance du père.

Certains immigrants qui sont établis au Canada depuis un certain nombre d'années et qui ont acquis la citoyenneté canadienne par naturalisation répondent « non » à la question sur le statut d'immigrant. La « citoyenneté canadienne par naturalisation » désigne le processus au terme duquel un immigrant se voit accorder la citoyenneté canadienne en vertu de la *Loi sur la citoyenneté*. Leur réponse à la question sur le statut d'immigrant est corrigée pendant le traitement. Étant donné que la question sur l'année d'immigration est posée uniquement aux répondants qui ont répondu « oui » à la question sur le statut d'immigrant, ces enregistrements corrigés doivent faire l'objet d'une imputation supplémentaire.

Cette tendance est illustrée dans le graphique 2, où nous pouvons voir un taux d'imputation plus élevé pour les cohortes plus anciennes d'immigrants. Par exemple, les immigrants reçus avant 1981 avaient un taux d'imputation de 13,5 %, soit un taux cinq fois plus élevé que celui de 2,7 % observé pour les immigrants récents (immigrants reçus entre 2011 et le 10 mai 2016).

Graphique 2
Taux d'imputation selon la période d'immigration, Canada, Recensement de 2016

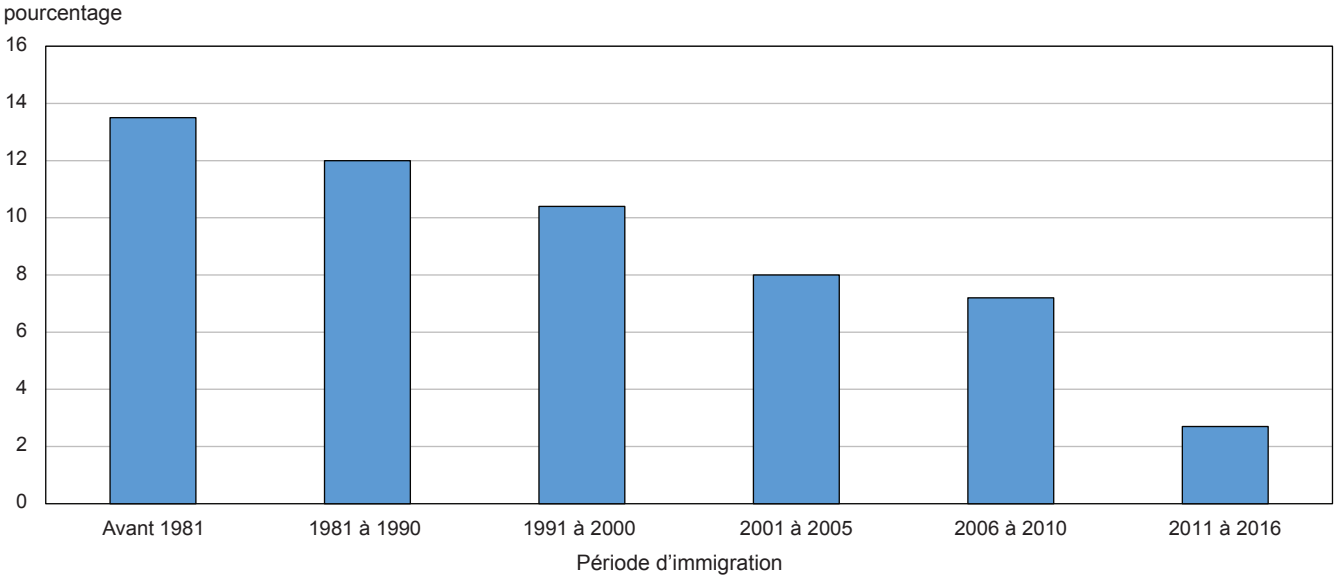

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

Il convient de souligner qu'on a observé une surestimation du nombre de personnes qui ont immigré en 1974. Cette surestimation peut être le résultat de l'utilisation de l'année 1974 comme exemple de la façon de répondre à la question sur l'année d'immigration (question 15) dans le questionnaire du recensement.

Catégorie d'admission et type de demandeur

Les variables sur la catégorie d'admission et le type de demandeur sont le résultat d'un couplage d'enregistrements avec les dossiers administratifs sur l'immigration d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Les données administratives pour ces variables sont disponibles uniquement pour les immigrants reçus depuis 1980. Par conséquent, seules les personnes qui ont déclaré avoir immigré depuis 1980, en réponse à la question sur l'année d'immigration (question 15) dans le questionnaire du recensement, ont été considérées comme « dans le champ d'enquête » pour le couplage avec le fichier administratif.

Les taux d'imputation pour les variables sur la catégorie d'admission mesurent la proportion d'immigrants pour lesquels une valeur administrative n'était pas disponible en raison d'une erreur dans le couplage d'enregistrements ou d'une incohérence entre les réponses du recensement et les valeurs administratives couplées. Par exemple, il se peut qu'un immigrant ait déclaré une année d'immigration pour laquelle la catégorie d'admission couplée était invalide ou n'était pas encore disponible.

À l'échelle nationale, la variable de la catégorie d'admission comportait un taux d'imputation de 10,7 %, et la variable sur le type de demandeur, un taux d'imputation de 10,6 % (voir le tableau 2). Le Nunavut affichait le taux d'imputation le plus élevé (29,5 %) et la Saskatchewan, le taux le plus faible (8,6 %). Cela suit la même tendance que les taux d'imputation de l'année d'immigration (tableau 1), le Nunavut affichant le plus élevé (11,9 %) et la Saskatchewan, le plus faible (6,7 %).

Tableau 2
Taux d'imputation pour les variables sur la catégorie d'admission et le type de demandeur, Canada, provinces et territoires, Recensement de 2016

Région	Catégorie d'admission	Type de demandeur
	pourcentage	
Canada	**10,7**	**10,6**
Terre-Neuve-et-Labrador	15,5	15,4
Île du-Prince-Édouard	10,1	10,1
Nouvelle-Écosse	13,3	13,3
Nouveau- Brunswick	15,3	15,2
Québec	9,5	9,4
Ontario	10,2	10,2
Manitoba	9,8	9,7
Saskatchewan	8,6	8,6
Alberta	12,6	12,6
Colombie-Britannique	11,6	11,6
Yukon	10,6	10,5
Territoires du Nord-Ouest	17,3	17,2
Nunavut	29,5	29,5

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016.

Données sur la citoyenneté et l'immigration dans les réserves indiennes et les établissements indiens

Les personnes vivant dans des réserves indiennes et des établissements indiens qui ont été dénombrées au moyen du questionnaire 2A-R du Recensement de la population de 2016 (http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Instr_f.pl?Function=getInstrumentList&Item_Id=295299&UL=1V&) n'ont pas eu à répondre aux questions sur la citoyenneté (question 13), le statut d'immigrant reçu (question 14) ou l'année d'immigration (question 15). Par conséquent, les données sur la citoyenneté, le statut d'immigrant reçu, l'année d'immigration, la catégorie d'admission et le type de demandeur ne sont pas disponibles pour les réserves indiennes et les établissements indiens au niveau de la subdivision de recensement et aux niveaux géographiques inférieurs. Dans ces régions, la majorité de la population a été dénombrée au moyen d'un questionnaire 2A-R, plutôt que d'un questionnaire 2A-L, lequel a été distribué à la population vivant à l'extérieur des réserves. Les données sur la citoyenneté et l'immigration sont toutefois incluses dans les totaux pour les régions géographiques plus importantes, comme les divisions de recensement et les provinces.

Pour plus de renseignements sur les données sur la citoyenneté et l'immigration dans les réserves indiennes et les établissements indiens, veuillez consulter le *Guide du Recensement de la population, 2016* (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/index-fra.cfm), nº 98-304-X au catalogue.

Pour plus d'information sur les données de revenu de la population immigrante et des résident non permanents, veuillez vous référer au *Guide de référence sur le revenu, Recensement de la population, 2016* (http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/guides/004/98-500-x2016004-fra.cfm), nº 98-500-X2016004 au catalogue.